

## Flambée du prix du gaz : les animaux de rente vont encore payer !

La Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) a donné son feu vert à GDF-Suez pour qu'elle augmente les prix du gaz de 5,2% à compter de ce jour, 1<sup>er</sup> avril 2011.

Cela aurait pu passer pour un poisson d'avril. Hélas, il s'agit plutôt d'une mauvaise blague faite à quelque 11 millions de foyers raccordés au gaz qui verront leur facture annuelle s'alourdir de 50 euros supplémentaires en moyenne.

L'AFOC dénonce cette nouvelle augmentation inacceptable !

Après les hausses de tarif des mois d'avril et de juillet 2010, respectivement de 9,7% et de 4,7%, cette nouvelle mesure permet d'atteindre une flambée record du prix du gaz de près de 20% sur un an.

C'est incompréhensible tant sur le plan économique que sur le plan social !

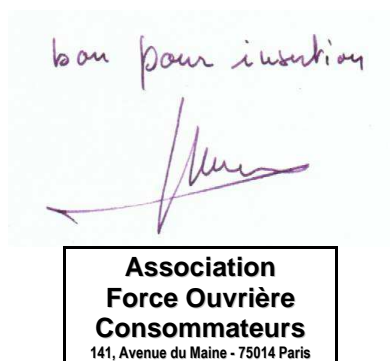
Malgré de confortables profits (4,6 milliards d'euros, dont 3,9 seront distribués en dividendes), GDF-Suez ne se prive pas de faire payer les consommateurs, transformés en animaux de rente.

La CRE, tout comme GDF-Suez d'ailleurs, est à mille lieues des préoccupations des ménages. Ces derniers subissent les effets de la crise mondiale ainsi que l'augmentation des prix des produits de consommation courante.

Cette nouvelle augmentation du prix du gaz met un coup d'accélérateur à la réduction du pouvoir d'achat des ménages.

En tant que responsable de la politique énergétique du pays, l'État ferait bien de prendre en compte la réalité de la vie quotidienne des Français !

Paris, le 1<sup>er</sup> avril 2011



La Secrétaire générale

Valérie Gervais

Contact : Valérie Gervais 06 60 43 86 97  
Alain Misse 01 40 52 85 91